



COMMISSION DÉPARTEMENTALE FUTSAL

RÉUNION RESTREINTE DU 25 JUILLET 2022

INFORMATIONS IMPORTANTES

La commission informe que toutes les décisions prises en première instance sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme, De délai et de droit prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise de Football.

La commission rappelle aux clubs que tous les courriers doivent impérativement être transmis sur papier officiel du club et comporter les informations suivantes :

- N° d'affiliation
- Championnat ou coupe
- Division et groupe
- N° du match
- Date du match

INVERSION DE RENCONTRE - ART 20.6 des RG du DVOF

En cas d'inversion de rencontre, veuillez utiliser la feuille de match correspondant au dit match indépendamment du lieu de la rencontre.

COMMUNIQUÉ

POUR TOUTE DEMANDE DE DÉROGATION - APPLICATION DE L'ART 20.3 du RS du D.V.O.F

ART 20.3 : Si pour une raison quelconque un club fait une demande de dérogation, celle-ci doit obligatoirement être accompagnée de l'accord écrit de l'adversaire et parvenir au D.V.O.F au plus tard le jour de la réunion de la Commission compétente précédant la date du match.

Tout club ne se conformant pas à cette procédure se voit infliger une amende fixée à l'Annexe Financière.

RAPPEL

PORT DES PROTÈGE-TIBIAS

ART 16.3 : Le port des protège-tibias est obligatoire pour tous les joueurs et joueuses. En cas de non-respect de cette obligation nécessaire pour sa sécurité, le joueur fautif peut se voir interdire l'entrée du terrain de jeu ou être invité à le quitter afin de se mettre en conformité.

RAPPEL

FEUILLE DE MATCH (FMI)

ART 13Bis : Le club recevant doit fournir une tablette permettant l'accès à la FMI sous peine d'encourir les sanctions citées à l'Art 44.4 du RS.

Le club recevant à l'obligation de synchroniser la tablette au moins une fois le jour du match, sous peine de sanction.

Le club recevant à l'obligation de transmettre la FMI dans les 24 heures suivant la rencontre, sous peine de sanction.



COURRIERS CLUBS

Sannois Fce : Mail du 17-07-22

Réception de l'attestation de la mise à disposition du gymnase pour les rencontres de vos équipes seniors.
Remerciements

Foot Indoor Loisir : Mail du 18-07-22

Demande d'information concernant l'engagement d'une équipe en critérium U15 et l'achat d'une tablette.

Le fichier d'engagement est disponible sur le site du DVOF et transmis sur la messagerie des clubs.

Pour l'achat d'une tablette, veuillez prendre contact avec le secrétariat du DVOF.

Pour information, les calendriers des critérium U18 Ligue et U15 District n'étant pas similaires, la commission ne pourra peut-être pas vous assurer l'alternance entre les 2 équipes.

INFORMATION IMPORTANTE

La commission futsal tiendra au siège du DVOF - 6, avenue du Bosquet à Baillet en France, une réunion d'information sur le calendrier 2021-2022 des équipes de Senior Futsal D1 et D2 et sur l'organisation des plateaux et critères jeunes Futsal le lundi 12 Septembre 2022 à 19h30

En raison des conditions sanitaires : 1 personne par club uniquement

Présence obligatoire des clubs ayant une équipe Senior engagée en championnat du DVOF D1 ou D2 et des clubs désirant participer aux compétitions de jeunes sous peine d'amende de 50€ conformément à l'annexe financière du DVOF.

ENGAGEMENTS JEUNES 2022 - 2023

Les Feuilles d'engagement des équipes de Jeunes sont à retourner au secrétariat du DVOF pour **le lundi 12 septembre dernier délai** afin de pouvoir valider l'organisation des plateaux et critérium lors de la réunion clubs.

Obligations clubs :

Critériums U15 et U16 : nécessité d'avoir un créneau fixe pour chaque catégorie le samedi ou le dimanche ou en alternance 1 week-end sur 2.

Les engagements des équipes sont à effectuer sur **l'application Google Forms** disponible sur le site du DVOF.

Critériums U11 et U13 : nécessité d'avoir un créneau fixe pour chaque catégorie le samedi ou le dimanche ou en alternance 1 week-end sur 2.

Les engagements des équipes sont à effectuer sur **l'application Google Forms** disponible sur le site du DVOF.

Plateaux U7 et U9 : nécessité d'avoir un créneau fixe le samedi ou le dimanche différent de celui prévu pour les critères U11 à U16.

Les engagements des équipes sont à effectuer sur **l'application FAL** disponible sur le site du DVOF.

Les clubs ne disposant pas de créneaux distincts pour les plateaux et les critères ne pourront pas engager d'équipes dans toutes les catégories.



CHAMPIONNAT SENIOR D1

DIVISION 1 Gr U		
N°	N° DU CLUB	NOM DU CLUB
1	560543	ARNOUVILLE USC 1
2	850343	ATTAINVILLE FUTSAL C 2
3	580869	PERSANAISE CFJ 1
4	519039	EAUBONNE CSM 1
5	580882	MARCOUVILLE CITY CP 3
6	551972	AVICENNE ASC 2
7	590566	MONTMORENCY FUTSAL 2
8	590442	LES SPORTIFS DE GARGES 2
9	582623	VAUREAL AFS 1
10	550 552	SANNOIS FCE 1
11	533517	JOUY LE MOUTIER FC 1
12	551988	CERGY-PONTOISE FC 1

Journée 01 Aller 12-sept.-22 au 18-sept.-22 1 - 2 12 - 3 4 - 11 10 - 5 6 - 9 8 - 7	Journée 02 Aller 19-sept.-22 au 25-sept.-22 3 - 1 2 - 4 5 - 12 11 - 6 7 - 10 9 - 8	Journée 03 Aller 26-sept.-22 au 2-oct.-22 1 - 4 3 - 5 6 - 2 12 - 7 8 - 11 10 - 9	Journée 04 Aller 10-oct.-22 au 16-oct.-22 5 - 1 4 - 6 7 - 3 2 - 8 9 - 12 11 - 10	Journée 05 Aller 24-oct.-22 au 30-oct.-22 1 - 12 11 - 2 3 - 10 9 - 4 5 - 8 7 - 6	Journée 06 Aller 31-oct.-22 au 6-nov.-22 11 - 1 10 - 12 2 - 9 8 - 3 4 - 7 6 - 5	Journée 07 Aller 7-nov.-22 au 13-nov.-22 1 - 6 5 - 7 8 - 4 3 - 9 10 - 2 12 - 11	Journée 08 Aller 21-nov.-22 au 27-nov.-22 7 - 1 6 - 8 9 - 5 4 - 10 11 - 3 2 - 12	Journée 09 Aller 5-déc.-22 au 11-déc.-22 1 - 8 7 - 9 10 - 6 5 - 11 12 - 4 3 - 2	Journée 10 Aller 9-janv.-23 au 15-janv.-23 9 - 1 8 - 10 11 - 7 6 - 12 2 - 5 4 - 3	Journée 11 Aller 23-janv.-23 au 29-janv.-23 1 - 10 9 - 11 12 - 8 7 - 2 3 - 6 5 - 4
Journée 21 Retour 15-mai-23 au 21-mai-23	Journée 12 Retour 30-janv.-22 au 5-févr.-22	Journée 13 Retour 6-févr.-22 au 12-févr.-22	Journée 14 Retour 6-mars-23 au 12-mars-23	Journée 19 Retour 17-avr.-23 au 23-avr.-23	Journée 22 Retour 22-mai-23 au 28-mai-23	Journée 15 Retour 13-mars-23 au 19-mars-23	Journée 16 Retour 20-mars-23 au 26-mars-23	Journée 17 Retour 27-mars-23 au 2-avr.-23	Journée 18 Retour 10-avr.-23 au 16-avr.-23	Journée 20 Retour 8-mai-23 au 14-mai-23

CHAMPIONNAT SENIOR D2

Journée 01 Aller 17-oct.-22 au 23-oct.-22 1 - 2 10 - 3 4 - 9 8 - 5 6 - 7	Journée 02 Aller 19-sept.-22 au 25-sept.-22 3 - 1 2 - 4 5 - 10 9 - 6 7 - 8	Journée 03 Aller 26-sept.-22 au 2-oct.-22 1 - 4 3 - 5 6 - 2 10 - 7 8 - 9	Journée 04 Aller 10-oct.-22 au 16-oct.-22 5 - 1 4 - 6 7 - 3 2 - 8 9 - 10	Journée 05 Aller 7-nov.-22 au 13-nov.-22 1 - 6 5 - 7 8 - 4 3 - 9 10 - 2	Journée 06 Aller 21-nov.-22 au 27-nov.-22 7 - 1 6 - 8 9 - 5 4 - 10 2 - 3	Journée 07 Aller 5-déc.-22 au 11-déc.-22 1 - 8 7 - 9 10 - 6 5 - 2 3 - 4	Journée 08 Aller 9-janv.-23 au 15-janv.-23 9 - 1 8 - 10 2 - 7 6 - 3 4 - 5	Journée 09 Aller 23-janv.-23 au 29-janv.-23 1 - 10 9 - 2 3 - 8 7 - 4 5 - 6
Journée 18 Retour 15-mai-23 au 21-mai-23	Journée 10 Retour 30-janv.-23 au 5-févr.-23	Journée 11 Retour 6-févr.-22 au 12-févr.-22	Journée 12 Retour 6-mars-23 au 12-mars-23	Journée 13 Retour 13-mars-23 au 19-mars-23	Journée 14 Retour 20-mars-23 au 26-mars-23	Journée 15 Retour 27-mars-23 au 2-avr.-23	Journée 16 Retour 10-avr.-23 au 16-avr.-23	Journée 17 Retour 8-mai-23 au 14-mai-23



La Commission Futsal confirmera la composition des groupes de D2 début septembre.

La 1^{ère} journée de championnat D2 est reportée la semaine du 17 au 23-10-2022

Le championnat débutera la semaine du 19 au 25-09-2022 sauf pour les équipes concernées par le tour de cadrage de la Coupe Nationale.

Liste des équipes engagées à ce jour :

ARGENTEUIL ASF 2 & 3
ARGENTEUIL RC 1
ATTAINVILLE FUTSAL CLUB 3
BEZONS FUTSAL CLUB 1 & 2
COMBO FUTSAL 1 & 2
DEUIL-ENGHIEN FC 1
EAUBONNE CSM 2
ENTENTE MMB 1
ERMONT AmS 1
GADJOSTARR FUTSAL CLUB 1
GONESSE RC 1
GOUSSAINVILLE FC 2
MARCOUVILLE CITY CP 4
MONTMAGNY ASFS 2
MY SARCELLES FUTSAL 1 & 2
OSNY UNITED 2
PARMAIN FUTSAL AS 2
SAINT BRICE ASO 1
SANNOIS FCE 2
VAUREAL AFS 2

La Commission Futsal est dans l'attente de la confirmation d'engagement de nouvelles équipes qui viendront compléter les groupes de D2.

À ce jour le DVOF n'a toujours pas reçu la fiche d'engagement des clubs suivants :

BEZONS SPORTING CLUB
MONTIGNY LVDB

Demande de renseignements suite engagement club :

Combo Futsal : merci de nous communiquer le nom du gymnase et l'horaire du coup d'envoi pour vos rencontres à domicile.

La commission départementale Futsal demande à tous les clubs engagés en championnat du DVOF de lui faire parvenir impérativement l'attestation fournie par la municipalité, de mise à disposition du gymnase, précisant les jours et horaires de match.

**Prochaine réunion
Lundi 05 Septembre à 18H30**